

**OBJET**            **Budget de la Régie Affaires funéraires**  
                         **Compte de Gestion 2017**

---

La Régie chargée de la gestion des cimetières et du crématorium est un service public doté de l'autonomie financière qui dispose d'un Budget propre, distinct de celui de la Commune. A la clôture de l'exercice, la réalisation de celui-ci est retracée au travers de deux documents qui sont respectivement :

- le Compte de Gestion, pour ce qui est du Comptable, d'une part ;
- le Compte administratif, pour ce qui est de l'Ordonnateur, d'autre part.

Les prévisions budgétaires retenues au titre de l'exercice 2017 s'équilibraient à la somme de 214 000,00 € pour la Section d'Exploitation.

L'exécution du Budget des Affaires funéraires pour l'exercice 2017 telle qu'elle ressort des comptes du Receveur municipal, Comptable de la Régie, se traduit par un déficit de clôture de 45 237,88 € en Section d'Exploitation ; avec la reprise du résultat antérieur de 93 805,06 €, le résultat brut global de clôture fait apparaître un excédent de + 48 567,18 €.

Je vous demande donc d'approuver le Compte de Gestion de la Régie Affaires funéraires produit par le Receveur municipal pour l'exercice 2017.

**OBJET**      **Budget de la Régie Affaires funéraires**  
Compte de Gestion 2017

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 18/3-012 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par le Receveur municipal au nom de la commission « Affaire Générale / Entreprise Municipale » ;


Sur l'avis favorable de ladite commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve le Compte de Gestion de la Régie Affaires funéraires produit par le Receveur municipal pour l'exercice 2017, qui se traduit par un excédent de clôture de + 48 567,18 € en Exploitation.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180623-183012-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2018  
Date de réception préfecture : 29/06/2018

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
26/06/2018



Gilbert ANNETTE

## Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	0,00	307 805,06	307 805,06
Titres de recette émis (b)	0,00	206 966,37	206 966,37
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	206 966,37	206 966,37
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	0,00	307 805,06	307 805,06
Mandats émis (f)	0,00	511 878,13	511 878,13
Annulations de mandats (g)	0,00	259 673,88	259 673,88
Depenses nettes (h = f - g)	0,00	252 204,25	252 204,25
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	0,00		
(h - d) Déficit	0,00	45 237,88	45 237,88

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

12800 - POMPES FUNEBRES SAINT DENIS

Exercice 2017

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2016	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	93 805,06	0,00	-45 237,88	0,00	48 567,18
Fonctionnement	93 805,06	0,00	-45 237,88	0,00	48 567,18
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	93 805,06	0,00	-45 237,88	0,00	48 567,18